

**DEVELOPPEMENT DURABLE ET VALORISATION DU PATRIMOINE
CULTUREL LOCAL : LE CAS DU CONTE ORAL MAROCAIN****Zahra ZAID***FLSH, Laboratoire d'Etudes et de Recherches sur l'interculturel, LERIC-URAC 57
Université Chouaib Doukkali, El Jadida, Maroc*

za.zaid@yahoo.fr

Résumé :

Aujourd'hui, la dimension culturelle se trouve au centre des réflexions visant le développement durable. Elle en est, en effet, le quatrième pilier au côté des dimensions sociale, économique et environnementale. Le Maroc, en prenant conscience de l'impact que pourrait avoir cette composante sur le développement du pays, s'est engagé dès le début des années 90 à entreprendre des démarches pour l'intégrer dans le tissu socioéconomique de ses territoires. Nous allons, dans cette contribution, rendre compte du dynamisme des chantiers visant la promotion du patrimoine culturel immatériel, en mettant l'accent sur les actions entreprises par les universitaires pour relancer et revitaliser le conte populaire marocain. L'objectif est de montrer comment lesdites actions contribuent à sortir le patrimoine du stade de sa folklorisation à celui de sa capitalisation pour en faire un levier de développement durable.

Mots-clés : patrimoine immatériel - développement durable - conte oral - culture locale - Maroc.

Abstract:

Today, the cultural dimension is at the center of reflections on sustainable development. It is, in fact, the fourth pillar alongside the social, economic and environmental dimensions. Morocco, aware of the impact that this component could have on the development of the country, has been committed since the early 90s to undertake steps to integrate it into the socio-economic fabric of its territories. In this contribution, we will observe the dynamism of the worksites aiming at the promotion of the intangible cultural heritage, by emphasizing the actions undertaken by the academics to relaunch and revitalize the Moroccan popular tale. The objective is to show how the said actions contribute to take the heritage out of the stage of its folklorization to that of its capitalization to make it a lever of sustainable development.

Keywords: intangible heritage – sustainable development – oral storytelling – local culture – Morocco.

Classification JEL : Z0.

Introduction

Jusqu'à une date fort récente, les questions identitaires au Maroc appelant à promouvoir, sous de nouvelles formes, les langues locales et à revaloriser les spécificités culturelles du pays n'étaient pas posées avec autant d'acuité qu'aujourd'hui. Bien plus, elles étaient complètement écartées. Mais en cette conjoncture où « les frontières se construisent et se reconstruisent dans une interaction permanente entre les groupes » (Baugnet 1998 : 257), ces revendications

viennent se mettre au-devant de la scène pour refléter et traduire les véritables tensions qui agitent le pays face à l'ouverture imposée par la mondialisation.

Certes, l'ouverture à laquelle aspirent certaines sociétés inquiète voire dérange, à tel point qu'elle a engendré, dans le monde entier, l'apparition de mouvements identitaires qui s'élèvent contre la menace d'uniformisation culturelle découlant de la mondialisation marchande. Des mouvements qui ont compris que pour s'ouvrir sur l'autre, pour dépasser son propre espace géographique, culturel et linguistique, il faudrait d'abord « rendre explicites les règles qui l'ordonnent » (Halle 1978 : 72) à travers la valorisation et la promotion de ses territoires pour qu'ils soient en mesure de contribuer au développement durable du pays et, partant, de suivre le mouvement de modernisation qui marque les sociétés.

Pour développer ce point de vue, nous allons interroger une composante qui intervient nécessairement dans le développement, à savoir le patrimoine culturel, matériel et immatériel. Dans un premier temps, nous verrons comment la politique de décentralisation adoptée par le Maroc l'intègre dans les stratégies visant l'aménagement du territoire marocain – spatial, linguistique et culturel – en insistant tout particulièrement sur la valorisation des langues et cultures du pays. Dans un deuxième temps, et pour concrétiser le dynamisme des chantiers visant la promotion du patrimoine immatériel, nous mettrons l'accent sur la démarche entreprise par les universitaires pour promouvoir le conte populaire marocain. Notre objectif est de montrer comment lesdites actions contribuent à sortir le patrimoine du stade de sa folklorisation pour en faire un levier de développement durable à travers sa capitalisation.

1. Valorisation du patrimoine et valorisation de la langue et de la culture

Depuis 1976, le Maroc s'est engagé à instaurer les principales bases de la décentralisation¹, la valorisation des territoires et de leurs ressources internes vient traduire la volonté du pays de créer une dynamique sociale locale capable d'assurer le développement durable pour ses différents espaces. Rappelons ici que « la vision du développement durable s'est établie dans la seconde moitié des années 1980, comprenant trois dimensions : la croissance économique, l'inclusion sociale et l'équilibre environnemental. Le rapport intitulé « Notre avenir à tous », également connu comme Rapport Brundtland (1987), a accordé à ces trois dimensions une place de modèle à utiliser dans les stratégies locales, nationales et mondiales de développement.² ». Mais, après une décennie, s'ajoute la culture comme quatrième dimension. En fait, « cette nouvelle approche prend en compte la relation entre la culture et le développement durable en deux points spécifiques : premièrement, le développement du secteur culturel en soi (par exemple : l'héritage culturel, la créativité, les industries de la culture, l'artisanat, le tourisme culturel) et, deuxièmement, la garantie que la culture occupe une place légitime dans toutes les politiques publiques, notamment les politiques liées à l'éducation, l'économie, la science, la communication, l'environnement, la cohésion sociale et la coopération internationale. »³.

¹ Pour plus d'informations sur la politique de décentralisations au Maroc, Voir Portail national des collectivités territoriales (collectivites-territoriales.gov.ma)

² <https://www.agenda21culture.net/fr/documents/culture-4e-pilier-du-developpement-durable>

³ *Ibidem*.

Le gouvernement marocain, convaincu que la promotion de la culture peut constituer un tremplin pour le développement durable, s'est inscrit dans cette mouvance, vu la richesse de son patrimoine culturel et la diversité de ses territoires géographique et linguistique ainsi que son histoire empreinte de marques plurielles. En effet, selon Chadli (2016 : 17) :

Sur le plan du patrimoine immatériel, l'exploitation du fonds patrimonial comme richesse peut fournir de nouvelles opportunités pour améliorer les performances économiques des territoires et des régions et satisfaire des objectifs stratégiques importants, tels que :

- Favoriser l'ouverture des territoires qui peuvent faire l'objet d'un Pôle d'Économie du Patrimoine, grâce à une attraction accrue drainant des flux plus importants de touristes et de visiteurs ;
- Fournir aux collectivités locales et à la société civile les outils d'une gestion durable du patrimoine ;
- Encourager la participation du secteur privé [...] à la conservation et à la mise en valeur du patrimoine et de sa diversité culturelle.

Nous dirons, dans ce sens, que l'État a engagé plusieurs actions pour rendre le patrimoine visible, pour le sortir de l'ombre et le sauver de l'oubli, et ce, en le rendant opérationnel à travers son insertion dans le tissu socioéconomique local. Nous citons, ci-dessous, quelques exemples d'opérations initiées par les acteurs sociaux, économiques et les médias dont l'objectif consiste à moderniser les arts traditionnels afin de leur garantir une meilleure gestion et une large diffusion au Maroc et ailleurs :

- La promotion de l'art artisanal marocain soutenue par la chaîne 2M Maroc, qui organise chaque année le meilleur prix de l'artisan, toutes spécialités confondues (le cuir, le cuivre, le bois, le verre, la tapisserie, etc.)
- La promotion de l'art culinaire marocain avec l'émission *Chiwate Bladi* (les délices de mon pays), animée par Choumicha¹ sur la chaîne 2M Maroc, une émission présentée sous forme d'un voyage gastronomique à travers les régions marocaines. L'animatrice invite un habitant de la région visitée pour préparer les spécialités locales. Son objectif est de restituer tout le patrimoine culinaire marocain et de le mettre à la disposition des passionnés de la gastronomie au Maroc et ailleurs.
- La promotion de l'habit traditionnel avec l'organisation annuelle du festival du caftan marocain.
- La promotion des musiques et danses traditionnelles à travers l'organisation de festivals, comme le festival de musique de Ahwach qui se tient au sud du Maroc dans la ville d'Arfoud et le festival des musiques sacrées du monde qui se tient dans la ville de Fès.

¹ Choumicha Chafay est une productrice - animatrice d'émissions culinaires sur 2M Maroc. Elle a publié également plusieurs livres de cuisine en arabe et en français dont le succès a dépassé les frontières marocaines.

- La promotion des sports équestres et de la Tbourida¹ à travers l'organisation des foires et semaines annuelles du cheval. Nous citons, à titre exemple, le Salon du cheval d'El-Jadida organisé, chaque année, par l'Association du Salon du Cheval, dont l'objectif est de promouvoir le patrimoine équestre marocain. Ce salon crée une dynamique au niveau de la région, car il accueille des compétitions nationales et internationales de très haut niveau et présente un programme d'animations riche et varié, entièrement dédié à l'univers du cheval : activités ludiques, culturelles, artistiques, sportives à destination de tous les publics. Il cherche aussi à promouvoir la pratique ancestrale de la Tbourida.
- La promotion des arts de la parole par le biais d'opérations telles que la collecte et la publication des objets de la tradition orale, notamment les contes, les proverbes, les chants populaires, ainsi que par la revalorisation de la pratique ancestrale de la halqa² à travers la formation de conteurs professionnels. À ce propos, nous citons une expérience inédite au Maroc, celle chapeautée par la chaîne 2M Maroc qui a organisé en 2011 le prix du meilleur conteur au Maroc, mais cette expérience n'a pas été reconduite.
- La promotion des langues locales du pays en cherchant à leur restituer un espace où elles peuvent se construire, en ce qu'elles sont révélatrices de l'identité marocaine et qu'elles traduisent également la culture en mots. En effet, promouvoir le patrimoine oral revient aussi et surtout à promouvoir la langue, le support qui assure sa transmission, car, comme le souligne Hagège (2000 : 220) : « Si la langue est loin d'être la seule expression d'une culture, elle englobe toutes les autres, néanmoins, puisqu'elle les met toutes en mots ; elle conserve donc une place centrale. ». Or, dans le contexte marocain, les langues locales, notamment l'arabe marocain et l'amazighe, ainsi que la culture qu'elles véhiculent, ont été mises à l'écart au profit de l'arabe écrit. Nous pouvons comprendre que le Maroc, à une certaine période de son histoire – après l'indépendance –, aspirait, par ce choix, à uniformiser la société marocaine, parce que l'hétérogénéité linguistique et culturelle était considérée comme une menace pour l'unité de l'État. Par conséquent, il a complètement marginalisé tout le patrimoine oral dont la langue est le creuset. Ce n'est qu'à partir des années 2000 que l'État a entrepris des actions officielles pour promouvoir les langues maternelles et tout le patrimoine qu'elles conservent. Par exemple, il a créé, par le Dahir³ n. 1-01-299, l'Institut Royal de la Culture Amazighe (IRCAM) le 17 octobre 2001. Cet institut académique se charge de la préservation, de la promotion et de l'aménagement de la langue et de la culture amazighe. Le Maroc a marqué également un tournant inédit en termes de politique linguistique avec la constitution de 2011 qui « a revu le statut des langues. Alors que toutes les versions des constitutions précédentes ne

¹ La Tbourida, appelée aussi Fantasia, est dérivée du nom Baroud qui signifie « poudre à canon ». Il s'agit d'un art équestre ancien qui reconstitue un assaut militaire de guerriers cavaliers arabes et berbères. Des concours régionaux et interrégionaux ont lieu toute l'année, dans tous les territoires du Maroc pour célébrer ce sport traditionnel.

² « L'art de la halqa est un art marocain qui existe depuis la nuit des temps. C'est une forme de théâtre populaire associée à l'initiative et à la spontanéité, menée par des hommes expérimentés dans le domaine du spectacle, et qui excellent dans le jeu des différentes expressions corporelles de l'humour et du ridicule. Les *hlayqiya* ont cette force de l'improvisation. » (Dehhou 216 : 129).

³ Un Dahir est un décret royal. Il désigne le sceau du roi par opposition aux textes de lois votés au parlement.

reconnaissaient qu'une seule et unique langue officielle, l'arabe. » (Ziamari et De Riter 2015). Ci-dessous un extrait du Dahir n. 1-11- 91 du 29 juillet 2011 :

L'arabe demeure la langue officielle de l'État. L'État œuvre à la protection et au développement de la langue arabe, ainsi qu'à la promotion de son utilisation. De même, l'amazighe constitue une langue officielle de l'État, en tant que patrimoine commun de tous les Marocains sans exception. Une loi organique définit le processus de mise en œuvre du caractère officiel de cette langue, ainsi que les modalités de son intégration dans l'enseignement et dans les domaines prioritaires de la vie publique, et ce afin de lui permettre de remplir à terme sa fonction de langue officielle. Il est créé un Conseil¹ national des langues et de la culture marocaine, chargé notamment de la protection et du développement des langues arabe et amazighe et des diverses expressions culturelles marocaines, qui constituent un patrimoine authentique et une source d'inspiration contemporaine.

Pour ce qui est de l'arabe marocain, il faut rappeler qu'il y a eu création du centre de promotion de la darija, (l'arabe marocain) par la fondation Zakoura² pour l'éducation. Ce centre poursuit des programmes de recherche sur la darija marocaine, langue maternelle des arabophones, en cherchant à en faire une langue opérationnelle qui intervient dans l'apprentissage.

Par ailleurs, toutes les démarches gouvernementales et non gouvernementales visant à promouvoir les territoires marocains et leurs patrimoines très riches et diversifiés sont animées par deux autres objectifs. Le premier consiste à assurer aux usagers l'accès aux différentes facettes de leur culture dans le but de faire d'eux des citoyens actifs, aptes à gérer et à apprécier la diversité culturelle qui marque fortement la société marocaine. Le deuxième est de permettre au patrimoine marocain de dépasser son territoire (local) pour aller vers un autre plus large (international), plus particulièrement de sortir de l'enfermement et de se frayer un chemin vers l'autre.

Dans ce qui suit, nous verrons les démarches adoptées par les universitaires pour rendre visibles les aspects de la culture marocaine. Faute d'espace, nous nous bornerons à donner l'exemple du conte oral marocain.

2. Le traitement du patrimoine immatériel par les universitaires. Le cas du conte oral

De prime abord, il convient de souligner que les différentes actions entreprises par les universitaires traduisent les nouvelles orientations générales de la Réforme de l'Éducation

¹ Le Conseil National des Langues comprend l'Académie Mohammed VI de la langue arabe et l'Institut Royal de la Culture Amazighe. Les autres instances chargées des dialectes, du développement culturel et de la préservation du patrimoine ainsi que du développement de l'usage des langues étrangères et de la traduction sont créées au niveau du Conseil.

² La fondation Zakoura Education a lancé en 1997 les premières écoles d'éducation non formelle au Maroc.

et de la Formation promulguée en octobre 1999¹, laquelle réforme appelle à l'ouverture sur les parlers et expressions culturelles du pays qui font partie de fondamentaux constants :

- Le système éducatif s'enracine dans le patrimoine culturel du Maroc. Il respecte la variété de ses composantes régionales qui s'enrichissent mutuellement. Il conserve et développe la spécificité de ce patrimoine, dans ses dimensions éthiques et culturelles.
- Le système éducatif marocain participe au développement général du pays, fondé sur la conciliation positive entre la fidélité aux traditions et l'aspiration à la modernité. Il assure une interaction dynamique entre le patrimoine culturel du Maroc et les grands principes universels des droits de l'Homme et du respect de sa dignité.

En fait, par ces orientations, l'État marocain marque son engagement à concrétiser les recommandations de l'UNESCO dans son Agenda 2030² pour le développement durable et qui visent la promotion de la diversité culturelle et la protection du patrimoine culturel dans le monde. Dans cette perspective, les universités marocaines ont ouvert plusieurs chantiers au niveau des différentes structures de recherche afin d'intervenir directement sur le patrimoine matériel et immatériel, soit à travers des études de terrain, soit par la collecte et l'enregistrement de tous les objets de la tradition orale. Nous illustrons ces actions par le travail entrepris sur le conte oral marocain. Citons ce qu'en disent Nsiri et Bahi (2016 : 75) :

Transmis autrefois par des conteurs dans les halqas ou par des personnes âgées dans le cercle familial, le conte populaire marocain constituait un élément vital du patrimoine immatériel³. S'il continue de revivre aujourd'hui, c'est en suivant de nouveaux itinéraires, en empruntant d'autres chemins. Des artistes, des chercheurs, des universitaires, des romanciers, des nouvellistes ont ouvert et relu les registres du patrimoine en explorant, analysant, rejouant et recréant le conte.

Ainsi, pour promouvoir et relancer le conte oral marocain, les universitaires ont emprunté plusieurs voies en créant des ateliers dans différentes universités marocaines, notamment à Oujda, Kenitra, Mohammadia, Fès et Béni-Mellal, des instituts culturels ou des associations dont l'objectif est non seulement la collecte du conte et son écriture, mais également la sensibilisation des Marocains à son importance et à sa richesse. Nous citons à titre d'exemple :

- L'association OCADD à Béni Mellal (Oralité, Conte pour l'Amitié, le Dialogue et le Développement)⁴

¹ La Charte Nationale de l'Éducation et de la Formation 1999. (Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Maroc). Charte Nationale d'Education et de Formation (men.gov.ma)

² L'article 13 de la convention de l'UNESCO pour la sauvegarde du patrimoine culturel et immatériel, 2003.

³ Le conte oral fait partie du patrimoine immatériel qui comprend aussi « l'ensemble des pratiques, expressions ou représentations qu'une communauté humaine reconnaît comme faisant partie de son patrimoine dans la mesure où celles-ci procurent à ce groupe humain un sentiment de continuité et d'identité. Ces pratiques concernent principalement, mais de manière non exclusive, les traditions orales, musicales ou chorégraphiques, les langues en tant que supports de ces traditions, les jeux et sports traditionnels, les manifestations festives, les savoir-faire artisanaux, les savoirs et savoir-faire liés à la connaissance de la nature ou de l'univers. » (Chadli El Mostafa 2016: 15)

⁴ <https://ocadd.org/>

- La Maison du Conte du Maroc, dont le siège est à Rabat¹.

L'IRCAM, de son côté, s'est engagé, depuis sa création, à collecter, à archiver et à publier les différents genres de la tradition orale amazighe, y compris les contes.

Nous notons également deux grands événements annuels organisés autour du conte : le festival mondial de Zagoura et le festival de Rabat.

Nous présenterons, ci-dessous, le témoignage des responsables² de deux structures qui œuvrent pour la promotion de ce genre oral, en l'occurrence l'Atelier Conte et Contage à Fès et l'Association OCADD située dans la ville de Béni Mellal. Nous mentionnerons aussi les actions entreprises au niveau de l'Université Chouaib Doukkali d'El Jadida.

2.1 L'Atelier Conte et Contage

L'Atelier Conte et Contage est créé en mars 2007 par la professeure Khadija Hassala à la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de l'Université Dhar El Mehrez de Fès. Parmi ses objectifs opérationnels, nous citons la revalorisation du métier du conteur à travers la formation des étudiants aux techniques et à la pratique du contage. Cette formation a des retombées socioéconomiques très significatives. Elle a permis aux étudiants ressortissants de l'atelier de devenir de vrais conteurs qui pratiquent le contage au niveau national. Localement, ces jeunes conteurs ont créé des cafés littéraires réservés au contage. Ils contribuent également au développement du tourisme culturel en animant des soirées-conte dans les Riads³ de l'ancienne médina de Fès et dans le cadre des activités des associations, des rencontres scientifiques et dans différents établissements et institutions de la ville. Ils participent également aux concours nationaux et internationaux de contage.

L'atelier est aussi ouvert sur l'environnement de l'université par des relations d'échange et de collaboration qui sont entretenues avec les autres institutions culturelles et éducatives de la ville. Il a organisé des manifestations et des cérémonies de contage de 2007 à 2020 en collaboration avec l'association pour les arts de l'oralité de la place Boujloud⁴ à Fès, l'Institut Français de Fès et l'association LAMALIF (pour la promotion du livre dans le milieu scolaire rural). Et, à cadence hebdomadaire, il anime des séances de contage dans les différentes écoles de la région de Fès. Sans oublier la célébration, depuis 2009, de la journée mondiale du conte.

¹ <https://www.facebook.com/LaMaisonduConteduMaroc>.

² Les informations citées sur l'atelier *Conte et Contage* et sur l'association OCADD nous ont été fournies par la professeure Khadija HASSALA, la responsable de l'atelier et le professeur Mohammed BAHI, le président de l'association.

³ Riads (un) : nom qui signifie « jardin » en arabe. C'est une forme architecturale traditionnelle marocaine, ce nom désigne des maisons traditionnelles dotées d'une cour et d'un jardin, elles sont situées dans l'ancienne médina de Fès. Aujourd'hui, beaucoup d'entre eux se sont transformés en restaurants, en maison d'hôte ou en hôtels. Vu leur spécificité architecturale, ils contribuent fortement à la promotion du tourisme dans cette région.

⁴ La Place de Boujloud est une place ancrée dans l'histoire de l'ancienne médina de Fès. Jusqu'à la fin des années 80, elle connaissait des activités culturelles variées : animations de rues et spectacles pour distraire les visiteurs, tels les conteurs, les chanteurs et danseurs populaires. Mais, aujourd'hui, la place n'exerce plus la même attraction, parce que tous les artistes de rue se sont rendus à la Place Jemaa Lefna à Marrakech, où le tourisme s'est développé rapidement.

2.2 L'association OCADD

L'association OCADD (oralité pour le conte, l'amitié, le dialogue et le développement) est créée en 2005. Son objectif premier est la rentabilisation du patrimoine de la région : chants, contes, arts culinaires, tissages, costumes de la région et sites historiques, etc. Elle compte, dans son agenda, plusieurs projets¹ en collaboration avec des organismes gouvernementaux et non gouvernementaux au Maroc et en France.

Son intervention sur le conte a pour principal objectif d'en faire un levier de développement durable de la région. Pour atteindre cet objectif, elle collecte, enregistre, transcrit et traduit les contes de la région. Elle forme des conteuses et conteurs et organise des concours de contes en collaboration avec l'Académie de l'Éducation et de Formation de Béni-Mellal et d'autres organismes et institutions.

À ce jour, elle a réalisé plusieurs projets autour du conte. Nous citons particulièrement celui en partenariat avec l'Agence du Bassin Hydraulique Oum Errabiâ dont l'objectif est de sensibiliser les élèves à la préservation de l'eau à travers le conte. Pour atteindre cet objectif, l'association a formé des enseignants à l'art du contage. Suite à cette formation, ces derniers ont créé des contes qui valorisent les ressources en eau et ils ont organisé une caravane d'eau destinée à les théâtraliser dans les différentes écoles de la région. Notons aussi que, grâce à ce projet, l'association a été choisie pour participer à la journée climat organisée par l'ambassade de France le 1^{er} octobre 2016.

En outre, depuis sa création, l'association OCADD a organisé trois caravanes du conte au profit des patients du centre hospitalier régional, des détenus dans différents établissements pénitentiaires, des étudiants de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, des pensionnaires de la « maison de l'étudiant (e) », des non et mal voyants et du grand public dans certains quartiers de la ville de Béni-Mellal. Elle vise également la promotion du tourisme culturel à travers l'organisation de festival du conte.

2.3 L'Université Chouaib Doukkali d'El Jadida

À l'Université Chouaib Doukkali d'El Jadida, l'action est consacrée essentiellement à la collecte, à l'enregistrement et à l'écriture des contes oraux de la région. Il est utile d'en souligner ici l'importance, en ce que ces objets de la tradition orale serviront à atteindre plusieurs objectifs : ils peuvent intervenir dans le développement des compétences langagières, culturelles et interculturelles des usagers. En fait, compte tenu de l'importance de ce genre de la littérature orale sur les plans didactique, ludique et éthique, il serait possible de l'exploiter en tant que ressource d'apprentissage dans l'enseignement des langues. Cet intérêt s'est traduit par l'édition d'un nombre considérable de recueils de contes marocains écrits en arabe marocain ou en amazighe ou bien traduits directement en français. Au niveau de la région de Doukkala, deux recueils existent sur le marché actuellement, celui de Mohammed Fakhrddin (2005) et celui de Hassana Addi (2008). La collecte des contes du deuxième

¹ Pour plus d'informations sur les diverses activités de l'association, consulter le site : www.OCADD.org

recueil¹ s'inscrivait dans le projet universitaire PROTARS II financé par l'État dans le cadre du programme de soutien à la recherche scientifique et lancé sous le thème « Patrimoine culturel, didactique interculturelle et développement des compétences langagières ».

Nous considérons que la transposition du conte à l'écrit est une étape qui constitue le commencement de l'aventure pour les défenseurs du patrimoine immatériel et ceux qui cherchent à en faire un levier pour le développement : comment du reste atteindre cet objectif alors que l'objet en question n'est pas disponible ? C'est pourquoi l'initiative de Hassana Addi est à louer à bien des égards parce qu'elle contribue à la promotion de cet objet de la tradition orale, à sa diffusion et à sa transmission. Ajoutons que son travail ne se limite pas à la collecte et à l'écriture du conte oral de la région, elle œuvre également pour que ces histoires soient connues de tous, particulièrement au niveau de la ville d'El Jadida. Conteuse, elle organise dans les écoles des séances de contage pour les élèves et elle anime des soirées-conte en collaboration avec des associations et institutions de la ville. Signalons, également, que son initiative n'aurait pas pu voir le jour sans la mise en place de plusieurs structures subventionnées par l'État et qui ont ouvert un grand chantier de collecte et de transcription de tous les objets de la tradition orale – contes, proverbes, devinettes, chants, etc.

Enfin, en partenariat avec l'Association Provinciales des Affaires culturelles d'Eljadida, le Laboratoire d'Etudes et de Recherches sur l'Interculturel (L.E.R.I.C²) organise, depuis 2006, des journées d'études sur le patrimoine à l'Université Chouaib Doukkali. Ces journées réunissent des chercheurs d'horizons disciplinaires variés qui se concertent sur les voies pouvant rendre cet héritage opérationnel en assurant sa promotion et son intégration dans le tissu socioéconomique des différentes régions du Maroc.

Conclusion

Pour conclure, nous dirons que le Maroc ne peut connaître une vraie mutation sociale et emprunter les voies du développement si une grande partie de ses espaces n'est pas comprise dans les politiques visant l'aménagement du territoire. Dans ce sens, en puisant dans ses terroirs et ses espaces refoulés et en exploitant toutes les facettes de son patrimoine, il inaugure une nouvelle ère où modernisme et tradition, loin de s'opposer ou de s'exclure, se mettent ensemble pour mener sereinement le pays sur les voies du développement. Dans ce sens, nous avons souligné que tous les efforts entrepris par l'État marocain, que ce soit par l'édification de lois ou par l'encouragement de la société civile, ont pour objectif d'intégrer la composante patrimoniale dans le tissu socio-économique des régions. Nous avons noté que des partenariats s'effectuent entre les collectivités locales, les universitaires et le monde associatif pour œuvrer ensemble afin de le promouvoir, mentionné les subventions allouées pour encourager les chercheurs à enregistrer et à éditer des ouvrages sur le patrimoine. Nous avons fourni un exemple des actions qui se font dans le cadre de l'association OCADD et de l'Atelier Contes et Contage et qui interviennent sur le conte pour l'exploiter dans la transmission des valeurs sur l'environnement, pour revaloriser le métier du conteur et

¹ La collecte des contes a été faite par un groupe d'étudiants du Département de Langue et Littérature françaises auprès de femmes dont l'âge varie entre 16 et 83 ans.

² Le Laboratoire d'Etudes et de Recherches sur l'Interculturel (L.E.R.I.C) est une structure de recherche de l'Université Chouaib Doukkali, d'El Jadida associée au CNRST. Code : LR 25/10/, <http://leric.ma/>.

ressusciter l'art de la halqa. Ajoutons que la revitalisation du patrimoine culturel non seulement permettrait au citoyen marocain de se réconcilier avec ses traditions en les redécouvrant sous de nouvelles formes plus attrayantes, mais constituerait aussi un objet de résistance à l'uniformisation culturelle que pourrait engendrer la mondialisation.

Enfin, en dépit de toutes les actions entreprises par le Maroc pour promouvoir le patrimoine local, force est de reconnaître qu'il devrait encore franchir un nouveau cap afin de rompre avec sa conception folkloriste et d'adopter une vision qui le considère comme une composante fondamentale intervenant dans le développement durable du pays. En effet, nous dirons que le pays n'a pas encore dépassé le stade de la restitution de son patrimoine à travers sa reconnaissance, sa collecte et son enregistrement. Mais il reste certain que pour franchir cette étape en vue de l'intégrer dans le tissu socioéconomique du pays, de nouvelles stratégies qui impliqueraient gouvernement, élites, décideurs et citoyens marocains devraient être envisagées.

Bibliographie

- Addi, Hassana. 2008. Hejjayat dukkaliya (Les contes de Doukkala). El-Jadida, Basma Print.
- Baugnet, Lucy. 1998. L'identité sociale, Paris, Dunod.
- Dehhou, Ahoucine. 2016. « Peut-on repenser et renouveler une partie de notre mémoire populaire ? », Témoignage in Revue des Arts de l'Oralité, N°5, Les enjeux de l'oralité sur les deux rives de la méditerranée, Publication de l'association OKKAD, Maroc, p. 129-133.
- Chadli, El Mostafa. 2016. « Quelles approches pour une revalorisation du patrimoine immatériel de la région du Maroc », in Revue des Arts de l'Oralité, N°5, Les enjeux de l'oralité sur les deux rives de la méditerranée, Publication de l'association OKKAD, Maroc, p.15-20.
- Fakhrddin, Mohammed. 2005. Recueil de contes de Doukkala, Marrakech, Imprimerie Papeterie Wataniya.
- Hagège, Claude. 2000. Halte à la mort des langues, Paris, Odile Jacob.
- Hall, Edward. T. 1978. Au-delà de la culture, Paris, Seuil.
- Nciri, Ouafae & Bahi, Mohamed. 2016. « Conte entre Renouveau et Recréation au Maroc », rives de la méditerranée, Publication de l'association OCADD, Maroc, p. 15- 21.
- Ziamari, Karima & De Ruiter, Jan Jaap. 2015. « Les langues au Maroc : réalité, changement et évolution linguistique. » In Baudouin Dupret, Zakaria Rhani, Assia Boutaleb et al. (dir), Le Maroc au présent ? Rabat, Centre Jacques-Berque, p. 441-462.

Sites consultés :

- www.agenda21culture.net
- www.ocadd.org